

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES (05)
COMMUNE D'ORCIÈRES

PLAN LOCAL D'URBANISME



Plan Local d'Urbanisme approuvé le : 26 mai 2008

Révision générale du PLU arrêtée le : 02 mai 2023

Révision générale du PLU approuvée le :



SOMMAIRE

Pièce 1 : Rapport de présentation

Pièce 2 : Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

Pièce 3 : Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Pièce 4 : Règlement

Pièce 4.1 : Règlement écrit

Pièce 4.2 : Règlement graphique – Plan général

Pièce 4.3 : Règlement graphique – Zoom 1

Pièce 4.4 : Règlement graphique – Zoom 2

Pièce 4.5 : Règlement graphique – Zoom 3

Pièce 4.6 : Règlement graphique – Zoom 4

Pièce 4.7 : Règlement graphique – Zoom 5

Pièce 4.8 : Règlement graphique – Zoom 6

Pièce 5 : Annexes

Pièce 5.1 : Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

Pièce 5.1.1 : Liste des servitudes d'utilité publique

Pièce 5.1.2 : Informations relatives à la servitude AC3

Pièce 5.1.3 : Informations relatives à la servitude EL10

Pièce 5.1.4 : Informations relatives à la servitude AS1

Pièce 5.1.5 : Informations relatives à la servitude PM1 (PPRn)

Pièce 5.2 : Zones d'aménagement concerté (ZAC)

Pièce 5.3 : Bois ou forêts relevant du régime forestier

Pièce 5.4 : Schéma directeur d'alimentation en eau potable

Pièce 5.5 : Schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées

Pièce 5.6 : Zones à risque d'exposition au plomb

Pièce 5.7 : Périmètre des secteurs relatifs au taux de la taxe d'aménagement

Pièce 5.8 : Le risque radon